

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 18/12/2024
ID Télétransmission : 033-213300635-20241217-139208-DE-1-1

Date de mise en ligne : 19/12/2024

certifié exact,

**Séance du mardi 17
décembre 2024
D-2024/429**

Aujourd'hui 17 décembre 2024, à 10h09,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspensions de séance de 12H05 à 12H17 et de 12H53 à 14H16

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Monsieur Maxime ROSSELIN, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Maxime ROSSELIN présent jusqu'à 12H05, Monsieur Patrick PAPADATO présent à partir de 12H20, Monsieur Maxime GHESQUIERE absent de 14H16 à 17H00

Excusés :

Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

Mission handicap et accessibilité. Soutien aux initiatives en faveur de l'inclusion.

Monsieur Olivier ESCOTS, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

En cohérence avec la mise en œuvre de son plan Handicap et accessibilité, la Ville de Bordeaux soutient les associations qui participent et engagent des initiatives en faveur de la prise en compte du handicap au quotidien et de l'inclusion.

Dans le cadre du budget 2024, il est ainsi proposé d'apporter un soutien aux structures associatives suivantes :

Association de défense des droits des accidentés et des handicapés (ADDAH 33), pour un montant de 1000 euros.

Cette association est très active au sein des permanences associatives mise en œuvre à la cité municipale. Elle intervient notamment afin de faciliter l'accès aux droits des personnes handicapées.

Elle favorise la défense des intérêts et des droits des adhérents sur le plan individuel et collectif, la mise en œuvre des initiatives fédérales, le recrutement des nouveaux adhérents, les revendications tendant à l'amélioration générale du sort des personnes malades, accidentées.

La Question de l'autre (autopartage pour PSH), pour un montant de 1000 euros.

Il s'agit d'une association innovante qui propose une solution d'autopartage pour les personnes en situation de handicap.

Ce projet s'inscrit dans une dynamique de partage de véhicule pour des personnes à mobilité réduite ou dites vulnérables avec de faibles ressources. Il s'agit de permettre à des personnes en situation de handicap qui vivent seuls ou en couples ou des personnes dites vulnérables d'utiliser un véhicule adapté pour un tarif faible en adéquation avec leurs ressources.

Il répond aussi aux évolutions culturelles en cours en rapport avec l'usage de l'automobile notamment en raison des enjeux du changement climatique.

Elle offre un usage multiple, associatif pour les activités sportives, culturelles ou de loisirs adaptés, les démarches administratives et de santé pour les personnes en situation de handicap et leurs accompagnants. Exemples : Boccia et Danse en fauteuil.

Association LEA, pour un montant de 1500 euros.

LEA accompagne les familles dont au moins un des enfant(s) entre 0 et 20 ans, est malade, porteur de troubles ou de handicap(s). Elle vient également soutenir les familles endeuillées par la perte de leur enfant.

Elle intervient sur le plan matériel et administratif avec un soutien matériel avec le réseau HandiPrêt : un réseau dans lequel elle récupère du matériel pédiatrique, afin de le prêter par la suite gratuitement aux familles qui en ont besoin (fauteuil roulant, poussette adaptée, siège de bain, déambulateur...).

Elle apporte un accompagnement psychologique par téléphone ou encore la proposition de journées de répit pour les familles.

Association Zéli : agence culturelle rebelle.

Cette association a informé la Ville que la réalisation de courts documentaires de sensibilisation aux handicaps, visible ou invisible, afin de témoigner de la réalité du quotidien des personnes en situation de handicap ne serait finalement pas mis en œuvre.

Dès lors, il convient de désaffecter la subvention initialement votée pour un montant de 700

euros.

Ces dépenses sont envisagées sur les crédits disponibles et déjà prévues au Budget de l'année 2024 Mission handicap et accessibilité – Compte 65748 fonction 425.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Verser ces subventions comme indiqué au sein du présent rapport.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 17 décembre 2024

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Olivier ESCOTS